



Monsieur le Ministre Yves COPPIETERS

Prise de paroles pour l'événement PPLW 2025

Samedi 05 avril 2025

« Multidisciplinarité 2.0 et littératie en santé numérique » Vision politique en matière de eSanté en Wallonie

Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement la plateforme de première ligne wallonne pour son invitation et son précieux travail.

La tâche devrait être simple, puisque, par définition, une vision doit permettre d'inspirer un futur désirable, et même de faire rêver. En réalité, la question est éminemment complexe, et ce, pour plusieurs raisons :

- La définition même du concept de eSanté est dynamique. Elle évolue et se définit par son utilisation, puisqu'elle est intrinsèquement liée au développement des technologies de la communication et de l'information.
- Il nous faut rester réalistes, sans quoi nous sommes vite rattrapés par la nécessité de nous coordonner entre les différents niveaux de pouvoir compétent en matière de santé, mais aussi entre acteurs différents avec leurs intérêts propres.
- Le caractère de ce sujet est sensible, car il touche à des questions éthiques, stratégiques, sociétales extrêmement importantes et parfois contradictoires. Nous allons donc devoir trouver un équilibre dans ce

domaine : protection des données et respect de la vie privée, cybersécurité des systèmes, innovation et développement des outils, intégration et sensibilisation de la population au développement.

- Enfin, il nous est évidemment nécessaire de nous articuler avec l'existant, je pense, particulièrement au cadre eSanté fédéral, avec une actualisation récente pour la période 2025-27 dont votre dernière newsletter faisait mention. Je pense aussi aux cadres réglementaires existants et qui évoluent rapidement. Tout ceci doit naturellement tenir compte de la DPR et la DPC qui constituent notre feuille de route pour cette législature.
- L'existant c'est aussi l'intégration et la recherche de transversalité dans toutes les politiques que nous menons. Je pense ici au programme interfédéral soins intégrés qui lui-même s'inscrit dans une ambition plus vaste visant à développer des réponses qui s'attaquent aux causes influençant la santé et pas seulement aux symptômes.

Je viens de l'évoquer, les politiques que nous entendons mener sont multiples et travaillées de manière transversale entre cabinets et entre niveaux de pouvoir. Nous avons l'ambition de mener des politiques qui puissent décroiser l'existant afin de renforcer l'action globale du système. C'est une ambition importante à souligner : si nous voulons améliorer la santé de la population et cela, en tenant compte des enjeux auxquels nous devons faire face, qu'ils soient démographiques, sociosanitaires ou économiques : donner toujours plus au curatif n'est pas la solution. Au contraire, il s'agira de faire mieux et différemment, en renforçant la promotion de la santé et en nous coordonnant de manière large afin de cibler les causes structurelles sources d'inégalité en matière de santé. Le domaine de la eSanté est, à ce titre, un des leviers qui nous permettra d'y parvenir.

J'observe quatre axes structurants des politiques que nous développons et qui sont à mettre en perspective avec notre vision de la eSanté :

- les soins globaux et intégrés,
- la simplification administrative,
- la promotion de la santé,
- et le soutien aux plus fragiles d'entre nous.

Commençons peut-être par le dernier axe que je viens d'évoquer. L'eSanté est un moyen, et non une fin, pour améliorer l'efficacité et la qualité des soins, mais aussi pour permettre aux citoyennes et citoyens de devenir copilotes de leur propre santé. La formation des professionnels de santé est essentielle dans ce domaine qui évolue rapidement, tout comme celle des habitantes et habitants de Wallonie pour améliorer leur littératie, c'est-à-dire leurs compétences fondamentales, en santé numérique. Rappelons-le, près de 60% des citoyens wallons ne se sentent pas en capacité d'utiliser le numérique adéquatement. L'enjeu est donc énorme. L'autonomisation des citoyens et la littératie numérique passent donc non seulement par un accès aisé à leurs propres données de santé et un contrôle de celles-ci, mais aussi et surtout par un accompagnement proportionné, afin de ne laisser personne au bord du chemin. Le lien est aisé avec la promotion de la santé qui vise à donner aux individus et à la collectivité les moyens d'agir favorablement sur les facteurs déterminants de la santé. Les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies du numérique sont multiples et les exemples de projets innovants en la matière sont nombreux. Nous devons rester attentifs à l'équilibre entre l'innovation technologique et les balises sociétales, comme cela a été pointé dans les publications du projet « teckno 2030 » avec ses 8 principes directeurs pour une technologie saine à dimension humaine.

La Wallonie vise à devenir un acteur clé du secteur numérique. La eSanté offre d'énormes opportunités en termes de simplification et de digitalisation. Le partage d'information est crucial pour la qualité des suivis. Mais il l'est aussi d'un point de vue purement économique car il permet d'utiliser de manière optimale les ressources, d'éviter les examens redondants et d'améliorer tant la disponibilité que la qualité des données.

La question n'est donc pas de savoir s'il faut ou non agir, mais bien de savoir comment nous le faisons : standardiser, harmoniser, intégrer au maximum les systèmes utiles pour la transmission digitale des données est une des clés essentielles de la transition digitale. Nous avons pour cela des atouts majeurs, comme le réseau de santé wallon, dont les innovations font référence dans le domaine. Comme on sait qu'un partage adapté de l'information constitue une condition absolument nécessaire pour faire fonctionner des soins intégrés, il est indispensable que le RSW continue de se développer, et qu'il puisse s'ouvrir à d'autres professionnels de l'accompagnement et du social.

Pour le volet des soins intégrés, permettez-moi une rapide digression. Vous le savez, la réforme de la 1^{ère} ligne est l'une de nos priorités. Comme vous, nous attendons avec impatience le lancement de l'appel à projets qui initiera effectivement ce processus en réutilisant les travaux réalisés sous la précédente législature. Il s'agit d'une réforme organisationnelle, qui réorganise l'existant, sans le supprimer, pour une plus grande efficacité et une meilleure lisibilité. Il s'agit donc aussi et surtout d'initier un changement de paradigme dans la manière dont nous fonctionnons ensemble.

En effet, le développement des soins intégrés passe dans un premier temps par la nécessité de reconnaître les interdépendances entre les acteurs, dont chacun apporte une pièce au bon fonctionnement du système. Il s'agit d'une réforme du

système de santé et non uniquement du système de soins de santé. La nuance est importante, car une approche intégrée des soins nous permettra d'envisager de travailler sur les déterminants de la santé et non uniquement sur les symptômes. Il nous faudra du dialogue et de la concertation, et cela prendra du temps.

Dans ce cadre, il s'agira de veiller à ne pas oublier l'importance d'une bonne articulation entre les différents niveaux relevant à la fois du « care », mais aussi du « cure » et s'articulant avec les politiques développées au niveau local. Revenons au sujet de ce jour, l'eSanté nous ouvre une fois encore d'énormes opportunités pour rendre les soins aussi efficaces que possible et faciliter les soins à distance. L'adoption des outils numériques dans le domaine de la santé repose sur leur efficacité, leur ergonomie et leur acceptabilité par les professionnels de santé tout autant que par les habitantes et habitants de Wallonie. Il s'agit là encore d'un défi à relever si nous voulons développer une approche intégrée des soins.

A l'échelle des territoires MÉSO, cette intégration des métiers et des visions entre le social, la santé, l'accompagnement et les pouvoirs publics locaux s'accompagnera, en parallèle, d'un décroisement similaire dans les technologies de l'information et de communication, par le développement d'interconnexions entre les fournisseurs et les utilisateurs de données dans un écosystème eSanté Wallon, dont les pièces se développent déjà actuellement.

J'espère ne pas avoir été trop long. Je reste naturellement à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je tiens à saluer votre engagement. Nous relèverons ensemble les défis présents et à venir, avec la même détermination, pour bâtir une société où chacune et

chacun puisse cultiver une santé qui lui permette de s'émanciper et de vivre pleinement au sein de notre société.

Merci.